RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL ET TECHNIQUE

MARCHE DE TRAVAUX DE SECOND-ŒUVRE
(LOT 1 : CLOISONNEMENT)

Sommaire

1. PRESENTATION DE FRANCE TRAVAIL 3

- Accueillir et accompagner 3

- Prospecter et mettre en relation 3

- Contrôler 3

- Indemniser 3

- Maîtriser les données 3

2. CONTEXTE 4

3. OBJET DU MARCHE 4

3.1. Libellé et description du marché 4

3.2. Périmètre du marché 4

3.2.1. Sur le plan fonctionnel 4

3.2.2. Exclusions 5

4. VOLUMETRIE 5

5. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS ATTENDUES 5

5.1. Objectif des prestations 5

5.2. Caractéristiques techniques / modalités d'exécution des prestations 6

5.3. Durée et phasage de la prestation 20

5.4. Moyens et compétences nécessaires 20

5.5. Attentes particulières vis-à-vis du Titulaire 21

6. MODALITES DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU MARCHE 21

6.1. Interlocuteurs du titulaire auprès de France Travail 21

6.2. Interlocuteurs de France Travail auprès du titulaire 22

6.3. Instances de pilotage et de suivi 22

7. OPERATIONS DE CONTROLE DE L'EXÉCUTION ET DE LA QUALITE DES PRESTATIONS 23

7.1. Contrôles à la charge du titulaire 23

7.2. Contrôles réalisés par France Travail 23

1. PRESENTATION DE FRANCE TRAVAIL

Acteur majeur du marché de l'emploi en France, France Travail est un établissement public administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et soumis aux règles comptables applicables aux entreprises industrielles et commerciales. Son directeur général est nommé en conseil des ministres.
France Travail est administré par un conseil d'administration, son action s'appuie sur une direction générale, et une organisation déconcentrée.

Une convention pluriannuelle d'objectifs et de gestion conclue entre l'État, l'Unedic et France Travail, définit les objectifs assignés à France Travail au regard de la situation de l'emploi et des moyens prévisionnels qui lui sont alloués par l'Unedic et l'État.

En matière d'achat, France Travail est soumis aux dispositions de Code de la commande publique.

MISSIONS

Dans le cadre de sa mission de service public, France Travail s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Les missions consistent à :

- Accueillir et accompagner
- Prospecter et mettre en relation
- Contrôler
- Indemniser
- Maîtriser les données
- Relayer les politiques publiques

FRANCE TRAVAIL CHIFFRES REPERES

France Travail compte environ 55 000 collaborateurs, 915 agences et points relais, 55 plateformes de services.

- 8,2 millions d'inscriptions de demandeurs d'emploi ;
- 403 000 entreprises utilisatrices de nos services
- 711 000 formations prescrites, tous financeurs confondus
- 33,6 milliards d'euros versés aux demandeurs d'emplois pour le compte de l'assurance chômage ; 3,1 milliards d'euros versés pour le compte de l'Etat et du fonds de solidarité.

ENGAGEMENTS

France Travail se veut précurseur, au service de la société française, en mettant la diversité, le développement durable et la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie et de ses valeurs.

2. CONTEXTE

Dans le cadre de l'adaptation des espaces aux nouvelles organisations du travail et de la délivrance des services, et afin d'offrir des conditions d'accueil optimales aux publics reçus dans les locaux, tout en conservant les conditions de travail pour les agents, France Travail se doit de procéder, régulièrement, à des réaménagements intérieurs de ses locaux.
Les travaux de réaménagement intérieur des locaux consistent principalement à modifier la distribution intérieure par la création ou la modification du cloisonnement.

Les corps d'état impactés par ces travaux sont :
- Le cloisonnement (cloison amovible, cloison sèche, retouche de faux-plafond, retouche de revêtement de sol, menuiserie intérieure, retouches de peinture ou revêtement mural), objet du présent marché
- Les revêtements de sol souple et dur
- Les revêtements muraux et peinture
- Les installations d'électricité courants forts et faibles
- Les installations CVC (chauffage, ventilation, climatisation)

3. OBJET DU MARCHE

3.1. Libellé et description du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de second-œuvre de type « cloisonnement ».

Les travaux de second œuvre sont à réaliser dans les locaux occupés par France Travail et concernent principalement la modification des différents espaces (partitionnement).

3.2. Périmètre du marché

3.2.1. Sur le plan fonctionnel

Le marché concerne l'ensemble des prestations nécessaires au réaménagement des espaces :

- Dépose/repose des aménagements intérieurs avec réutilisation maximum des éléments déposés
- Dépose et mis en stockage dans les locaux de France Travail des éléments déposés
- Fourniture et pose des compléments d'aménagement.
- Mise en décharge ou filière de recyclage des éléments non réutilisés.

Les corps d'état inclus dans le présent marché sont :
- Les cloisons amovibles (cloison pleine ou vitrée, y compris portes et accessoires)
- Les cloisons sèches
- Les menuiseries intérieures
- Les plafonds plaque de plâtre ou suspendus (retouche)
- Les peintures et revêtements muraux (retouche)
- Les revêtements de sol souples (retouche)
- Les revêtements carrelés (retouche)
- Dépose, pose, manutention, de matériels et mobilier

3.2.2. Exclusions

Les travaux de second-œuvre concernant l'électricité courants forts et faibles font l'objet d'un lot séparé.

Les prestations techniques de type « CVC » et les interventions de maintenance préventive sont exclues de ce marché.

De même les interventions sur la structure et le clos et couvert du bâtiment sont exclues de ce marché.

Par ailleurs, les travaux de second-œuvre nécessaires à la rénovation ou la réhabilitation complète d'un site ne sont pas couverts par ce marché

4. VOLUMETRIE

Les prestations attendues peuvent ne concerner qu'un seul site (modification d'un local), mais peut aussi concerner la totalité des sites (création d'un aménagement spécifique sur le parc immobilier de la région Hauts de France dans le cadre d'un programme national ou régional).

Dans le cadre d'un programme national ou régional touchant tous les sites, le délai d'intervention peut être relativement contraint. Le Titulaire doit alors pouvoir adapter ses équipes et leur nombre aux interventions qui sont à prévoir sur tout le territoire concerné.

5. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS ATTENDUES

5.1. Objectif des prestations

L'objectif de la prestation est la réalisation de travaux de second-œuvre, y compris toutes les finitions annexes et accessoires nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage, dans le cadre du réaménagement intérieur des locaux.

L'attention du Titulaire est attirée sur le fait que les travaux sont à réaliser dans des locaux classés ERP (Etablissement Recevant du Public), dont l'activité est maintenue.

La gêne (sonore, visuelle, olfactive) occasionnée par les travaux doit être réduite à son minimum. Les équipes du Titulaire intervenant sur le chantier doivent respecter la plus grande discrétion possible.

Pour chaque chantier, un plan de prévention doit être établi sur la base du document établi par France Travail avant le début de l'intervention, signé par les parties et doit être porté, par le Titulaire à la connaissance de ses équipes.

Dans le cadre de son intervention le Titulaire est tenu de mettre en œuvre les cantonnements adaptés et de prendre en compte les indications du plan de prévention correspondant à l'intervention.

5.2. Caractéristiques techniques / modalités d'exécution des prestations

5.2.1. Prestations associées

Le Titulaire doit tous les plans de chantier, schémas et détail d'exécution nécessaires à ses interventions.

5.2.2. Pré requis

En cas de coordination d'intervention avec les lots second-œuvre « Electricité Courants forts et faibles », « Peinture » et « Revêtements de sol », ainsi qu'avec les prestations techniques de type « CVC », le Titulaire doit prendre en compte les contraintes des autres intervenants et s'organiser pour réduire au maximum la durée du chantier.

Le planning d'intervention peut être établi lors d'une réunion préparatoire sur le site réunissant l'ensemble des intervenants.

Dans tous les cas, le planning établi lors de la préparation du chantier doit être respecté.

5.2.3. Contenu de la prestation

Avant toute intervention, le Titulaire effectue une visite du site concerné en présence d'un représentant du service immobilier de la direction régionale Hauts de France de France Travail pour prendre connaissance de l'état existant, estimer sur la base du plan projet et de la date prévisionnelle des travaux transmis par France Travail, les produits, matériaux et matériels qui peuvent être réutilisés et évaluer les contraintes et la complexité du chantier.

A l'issue de cette visite obligatoire réalisée, le Titulaire établit en accord avec France Travail un état des lieux des produits, matériels et matériaux qui seront déposés et de leur destination (pour réemploi, pour stockage dans les locaux de France Travail pour une utilisation ultérieure, ou pour mise en décharge).

Cet état des lieux permet au Titulaire de chiffrer le coût de la prestation sur la base des prix unitaires plafond du bordereau de prix et de proposer un planning d'intervention.

En cas de dépose pour réemploi immédiat ou pour stockage pour une utilisation ultérieure dans les locaux de France Travail la dépose doit être soignée.

En cas de stockage pour une utilisation ultérieure, le Titulaire veille également à ce que le matériel déposé soit stocké dans des conditions permettant une future utilisation.

A l'issue de l'intervention, le Titulaire remet à France Travail l'état des lieux en indiquant pour chaque matériel, produit ou matériaux déposé leur destination finale.

Les prestations attendues portent sur la dépose soignée (réemploi et/ou stockage) ou la dépose pour mise en décharge, la mise en stockage, la repose du matériel déposé et la fourniture et la pose des nouveaux produits, matériaux ou matériels tels que prévus au marché.

5.2.3.1. Les cloisons

A - Cloisons amovibles :

1. <u>Dépose pour réemploi dans les locaux de France Travail</u>

- <u>Dépose soignée de cloison pleine</u> pour réemploi :
 Dépose soignée des parements, du matériau de remplissage, des couvre-joints, de l'ossature, des lisses haute et basse, y compris coupe des lisses si nécessaire.
 Stockage soigné et manutention pour réemploi sur le site.
 Coordination avec l'électricien si présence d'interrupteur ou de prises électriques dans le module déposé.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- <u>Dépose soignée de cloison vitrée toute hauteur</u> pour réemploi :
 Dépose soignée des vitrages simple ou double, des couvre-joints, des stores, des joints, des lisses haute et basse, y compris coupe des lisses si nécessaire.
 Stockage soigné et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- <u>Dépose soignée de cloison vitrée sur allège</u> pour réemploi :
 Dépose soignée des vitrages simple ou double et des allèges pleines, des couvre-joints, des stores, des joints, des lisses haute et basse, y compris coupe des lisses si nécessaire. Stockage soigné et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- <u>Dépose soignée d'un bloc porte simple</u> pour réemploi :
 Dépose soignée du bloc porte simple avec conservation de la quincaillerie, y compris imposte fixe ou filante.
 Stockage soigné et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- <u>Dépose soignée d'un bloc porte double ou tierce</u> pour réemploi :
 Dépose soignée du bloc porte double ou tierce avec conservation de la quincaillerie, y compris imposte fixe ou filante.
 Stockage soignée et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- <u>Dépose soignée d'un bloc porte à galandage</u> et cloison associée pour réemploi :
 Dépose soignée du bloc porte à galandage avec conservation de la quincaillerie, y compris dépose des parements de cloison et du coffre de la porte.
 Stockage soignée et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- <u>Dépose soignée d'un bloc porte coulissant</u> pour réemploi :
 Dépose soignée du bloc porte coulissant avec conservation de la quincaillerie, y compris imposte fixe et guidage.
 Stockage soignée et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Dépose soignée des accessoires pour réemploi :

 Dépose soignée des accessoires et profils de finition pour réemploi, compris nettoyage.
 Stockage soignée et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml, m² ou Unité selon le type d'accessoire :
 - Unité : store vénitien sur allège, store vénitien toute hauteur
 - m² : vitrophanie, ajout masse lourde, finition vinyle mousse, panneau absorbant phonique
 - ml : about de cloison, poteau, traverse électrique, profilé plat, profilé cornière, profilé capot, profilé cimaise.

2. *Dépose pour mise en décharge*

- Dépose de cloison pleine et mise en décharge :

 Dépose des parements, du matériau de remplissage, des couvre-joints, de l'ossature, des lisses haute et basse, y compris coupe des lisses si nécessaire et obturation des trous de vis en plafond. Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Dépose de cloison vitrée toute hauteur et mise en décharge :

 Dépose soignée des vitrages simple ou double, des couvre-joints, des stores, des joints, des lisses haute et basse, y compris coupe des lisses si nécessaire et obturation des trous de vis en plafond.
 Conservation des éléments réutilisables.
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Dépose de cloison vitrée sur allège et mise en décharge :

 Dépose soignée des vitrages simple ou double et des allèges pleines, des couvre-joints, des stores, des joints, des lisses haute et basse, y compris coupe des lisses si nécessaire et obturation des trous de vis en plafond.
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Dépose d'un bloc porte simple et mise en décharge :

 Dépose du bloc porte simple, y compris imposte fixe ou filante.
 Conservation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, …).
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Dépose d'un bloc porte double ou tierce et mise en décharge :

 Dépose du bloc porte double ou tierce, y compris imposte fixe ou filante.
 Conservation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, …).
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité
- Dépose d'un bloc porte à galandage et cloison associée et mise en décharge :

Dépose du bloc porte à galandage, y compris dépose des parements de cloison et du coffre de la porte.
Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Dépose d'un bloc porte coulissant et mise en décharge :
 Dépose du bloc porte coulissant, y compris imposte fixe et guidage.
 Conservation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, …).
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Dépose des accessoires et mise en décharge :
 Dépose des accessoires et profils de finition.
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml, m² ou Unité selon le type d'accessoire :
 - Unité : store vénitien sur allège, store vénitien toute hauteur
 - m² : vitrophanie, ajout masse lourde, finition vinyle mousse, panneau absorbant phonique
 - ml : about de cloison, poteau, traverse électrique, profilé plat, profilé cornière, profilé capot, profilé cimaise

- Dépose de la vitrophanie et mise en décharge :
 Dépose de la vitrophanie existante et nettoyage des vitrages.
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

3. Repose du matériel déposé

- Repose de cloison pleine :
 Repose de cloison pleine comprenant ossature, lisses haute et basse, parement et matériau de remplissage, couvre-joint, y compris découpe éventuelle pour appareillages électriques ainsi que toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Repose de cloison vitrée toute hauteur :
 Repose de cloison vitrée comprenant ossature, lisses haute et basse, vitrage simple ou double avec ou sans store, couvre-joint, y compris toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Compris nettoyage des vitrages sur les deux faces.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Repose de cloison vitrée sur allège :
 Repose de cloison vitrée sur allège comprenant ossature, lisses haute et basse, parement et remplissage, vitrage simple ou double avec ou sans store, couvre-joint, y compris toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.

Compris nettoyage des vitrages sur les deux faces.
Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Repose d'un bloc porte simple :
 Repose d'un bloc porte simple, y compris imposte fixe ou filante, mise en jeu et réglage de la porte.
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, …).
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Repose d'un bloc porte double ou tierce :
 Repose d'un bloc porte double ou tierce, y compris imposte fixe ou filante, mise en jeu et réglage de la porte.
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, …).
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Repose d'un bloc porte à galandage :
 Repose d'un bloc porte à galandage, y compris coffre et parement de cloison, mise en jeu et réglage de la porte.
 Installation de la quincaillerie.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Repose d'un bloc porte coulissant :
 Repose d'un bloc porte coulissant, y compris rail et système de guidage, mise en jeu et réglage de la porte.
 Installation de la quincaillerie.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Repose des accessoires :
 Repose des accessoires et profils de finition, compris ajustement si nécessaire et petites fournitures pour une parfaite finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml, m² ou Unité selon le type d'accessoire :
 - Unité : store vénitien sur allège, store vénitien toute hauteur
 - m² : vitrophanie, ajout masse lourde, finition vinyle mousse, panneau absorbant phonique
 - ml : about de cloison, poteau, traverse électrique, profilé plat, profilé cornière, profilé capot, profilé cimaise

4. Fourniture et pose

- Fourniture et pose de cloison pleine Finition blanc :
 Fourniture de cloison pleine, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant ossature aluminium, lisses haute et basse d'environ 80 mm en finition teinte RAL 9010, parement en plaque de plâtre avec finition vinyle et matériau de remplissage en laine de roche semi-rigide, couvre-joint finition RAL 9010, y compris découpe éventuelle pour appareillages électriques ainsi que toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Indice d'affaiblissement acoustique selon norme EN ISO 717-1 : 40 dB minimum.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²
- Fourniture et pose de cloison pleine Finition Chêne naturel :
 Fourniture de cloison pleine, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant ossature aluminium, lisses haute et basse d'environ 80 mm

en finition teinte RAL 9010, panneaux en mélaminé de 12 mm d'épaisseur finition « chêne clair à fil » pose verticale sur face circulation et blanc sur face bureaux et matériau de remplissage en laine de roche semi-rigide, couvre-joint finition RAL 9010, y compris découpe éventuelle pour appareillages électriques ainsi que toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
Indice d'affaiblissement acoustique selon norme EN ISO 717-1 : 40 dB minimum.
Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Fourniture et pose de cloison vitrée toute hauteur :

 Fourniture de cloison vitrée toute hauteur, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant ossature aluminium, lisses haute et basse d'environ 80 mm en finition teinte RAL 9010, vitrage simple (verre 44.2 ou verre 33.2) ou double (verre 44.2 ou verre 33.2) avec ou sans store, couvre-joint finition RAL 9010, y compris toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Indice d'affaiblissement acoustique selon norme EN ISO 717-1 : 35 dB minimum.
 Nettoyage des vitrages sur les deux faces.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Fourniture et pose de cloison vitrée sur allège :

 Fourniture de cloison vitrée sur allège, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant ossature aluminium, lisses haute et basse d'environ 80 mm en finition teinte RAL 9010, parement en plaque de plâtre avec finition vinyle blanc, vitrage simple (verre 33.2) ou double (verre 33.2) avec ou sans store, couvre-joint finition RAL 9010, y compris toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Indice d'affaiblissement acoustique selon norme EN ISO 717-1 : 35 dB minimum.
 Nettoyage des vitrages sur les deux faces.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Fourniture et pose de cloison Type Atelier toute hauteur :

 Fourniture de cloison vitrée toute hauteur, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant ossature aluminium, lisses haute et basse d'environ 80 mm en finition noire teinte RAL 9004, vitrage simple (verre 33.2) ou double (verre 33.2) sans store, couvre-joint finition RAL 9004, avec 2 traverses horizontales si hauteur <2,50 m ou 3 traverses horizontales hauteur >2,50 m y compris toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Indice d'affaiblissement acoustique selon norme EN ISO 717-1 : 35 dB minimum.
 Nettoyage des vitrages sur les deux faces.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Remplacement de parement de cloison pleine Finition blanc ou chêne naturel :

 Fourniture en remplacement de parement en plaque de plâtre avec finition vinyle lisse (ou crépelé) ou en mélaminé de 12 mm d'épaisseur finition « chêne clair à fil » pose verticale.

 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose d'un bloc porte vitré simple 93 :

 Fourniture et pose d'un bloc porte simple vitré toute hauteur, pour cloison type Atelier, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, avec huisserie

aluminium RAL 9004 et 4 paumelles en aluminium laqué noir, y compris imposte fixe pour hauteur >250, mise en jeu et réglage de la porte.
Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, butées de porte, …).
Indice d'affaiblissement acoustique selon norme EN ISO 717-1 : 35 dB minimum.
Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose d'un bloc porte simple 83 :
 Fourniture et pose d'un bloc porte simple 0,83x2,04 m, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, avec huisserie aluminium RAL 9010 et 4 paumelles en aluminium laqué blanc, y compris imposte fixe ou filante, mise en jeu et réglage de la porte.
 Vantail épaisseur 40 mm à âme pleine en finition stratifié « Chêne à fil ».
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, butées de porte, …).
 Porte standard ou porte acoustique avec affaiblissement de 31 dB minimum.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose d'un bloc porte simple 93 :
 Fourniture et pose d'un bloc porte simple 0,93x2,04 m, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, avec huisserie aluminium RAL 9010 et 4 paumelles en aluminium laqué blanc, y compris imposte fixe ou filante, mise en jeu et réglage de la porte.
 Vantail épaisseur 40 mm à âme pleine en finition stratifié « Chêne à fil ».
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, butées de porte, …).
 Porte standard ou porte acoustique avec affaiblissement de 31 dB minimum.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose d'un bloc porte double ou tierce :
 Fourniture et pose d'un bloc porte double ou tierce de 2,04 m, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, avec huisserie aluminium RAL 9010 et 4 paumelles par vantail en aluminium laqué blanc, au moins un vantail de 0,93 m, y compris imposte fixe ou filante, mise en jeu et réglage de la porte.
 Vantail épaisseur 40 mm à âme pleine en finition stratifié « Chêne à fil ».
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, butées de porte, …). Porte standard ou porte acoustique avec affaiblissement de 31 dB minimum.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose d'un bloc porte à galandage :
 Fourniture et pose d'un bloc porte à galandage avec coffre intégré dans la cloison, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, largeur de passage d'au moins 0,90 m, y compris imposte fixe et parement de cloison en plaque de plâtre finition vinyle « crêpelé blanc », mise en jeu et réglage de la porte.
 Vantail épaisseur 40 mm à âme pleine en finition stratifié « Chêne à fil ».
 Installation de la quincaillerie.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité
- Fourniture et pose d'un bloc porte coulissant :
 Fourniture et pose d'un bloc porte coulissant posé en applique sur la cloison, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant t, largeur de passage d'au

moins 0,90 m, y compris imposte fixe et parement de cloison en plaque de plâtre finition vinyle « crêpelé blanc », mise en jeu et réglage de la porte.
Vantail épaisseur 40 mm à âme pleine en finition stratifié « Chêne à fil ».
Installation de la quincaillerie.
Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose d'un about de cloison :
 Fourniture et pose d'un about de cloison en aluminium teinte RAL 9010, y compris tout raccord, pièce de finition pour un parfait achèvement de l'ouvrage et une parfaite intégration avec l'existant.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml

- Fourniture et pose d'un poteau :
 Fourniture et pose d'un poteau à angle variable ou multidirectionnel pour les cloisons amovibles, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant. Poteau aluminium finition RAL 9010, y compris tous accessoires de fixation, pièce de finition pour un parfait achèvement de l'ouvrage et une parfaite intégration avec l'existant.
 Mode de métré : ml

- Fourniture et pose de traverse électrique :
 Fourniture et pose d'une traverse électrique intégrée dans une cloison amovible, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant la traverse en profilé aluminium avec couvercle clipsable finition RAL 9010, la découpe du parement de cloison, les passages de câbles. Les appareillages électriques, le câble et la gaine électrique sont hors fourniture et pose. Coordination avec le lot « Electricité ».
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml

- Fourniture et pose de profilé aluminium :
 Fourniture et pose de profilé aluminium (capot, plat, cornière, cimaise, …), de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, en finition RAL 9010, y compris tous accessoires de pose et de finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml

- Fourniture et pose de store :
 Fourniture et pose de store vénitien intégré aux cloisons amovibles, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, y compris commande d'orientation des lames par bouton moleté.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité pour store toute hauteur et store sur allège.

- Fourniture et pose de vitrophanie :
 Fourniture et pose de vitrophanie selon modèle existant fourni sous forme de fichier, compris nettoyage du vitrage et découpe pour ajustement.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Fourniture et pose de matériau de finition :
 Fourniture et pose de matériau de finition pour les panneaux pleins des cloisons amovibles (masse lourde posée sur la face intérieure du panneau, absorbant phonique, …)
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Fourniture et pose d'oculus vitré :
 Fourniture et pose d'un oculus vitré aux dimensions conformes à la norme PMR, vitrage simple (verre 44.2) y compris tout accessoire de finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose de plinthe automatique :
 Fourniture et pose de plinthe automatique suivant affaiblissement acoustique en pied de porte.
 Détalonnage des portes à la demande suivant les besoins de la ventilation des locaux y compris tout accessoire de finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose de flexible passe-câble :
 Fourniture et pose de flexible passe-câble pour alimentation de ventouse ou gâche électrique (hors lot) y compris percement de porte sur la largeur et tout accessoire de finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose de quincaillerie :
 Fourniture et pose de quincaillerie pour les portes, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant béquilles, poignée de tirage, serrure à pêne ou à rouleaux, gâche électrique, ventouse, crémone pompier, ferme-porte, rosace, butée de porte, plaque de propreté, cylindre sur organigramme, cylindre s'entrouvrant, cylindre à bouton moleté y compris tout accessoire de finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

B - Cloisons sèches :

1. Dépose pour réemploi dans les locaux de France Travail

- Dépose pour réemploi d'un bloc porte simple :
 Dépose soignée d'un bloc porte simple dans une cloison sèche avec conservation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, …).
 Stockage soigné et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Dépose pour réemploi d'un bloc porte double ou tierce :
 Dépose soignée d'un bloc porte double ou tierce dans une cloison sèche avec conservation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, crémone pompier, …).
 Stockage soigné et manutention pour réemploi en suivant sur le site.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

2. *Dépose pour mise en décharge*

- Dépose pour mise en décharge d'un bloc porte simple :
 Dépose d'un bloc porte simple dans une cloison sèche avec conservation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, …).
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Dépose pour mise en décharge d'un bloc porte double ou tierce :
 Dépose d'un bloc porte double ou tierce dans une cloison sèche avec conservation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, crémone pompier, …).
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Dépose pour mise en décharge de plinthe :
 Dépose des plinthes, y compris rebouchage des trous au plâtre ou à l'enduit afin d'obtenir un état de surface apte à recevoir de nouvelles plinthes.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml

3. *Repose du matériel déposé*

- Repose d'un bloc porte simple :
 Repose d'un bloc porte simple, mise en jeu et réglage de la porte.
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, …).
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Repose d'un bloc porte double ou tierce :
 Repose d'un bloc porte double ou tierce, mise en jeu et réglage de la porte.
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, …).
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

4. *Fourniture et pose*

- Fourniture et pose de cloison sèche :
 Fourniture de cloison sèche de 72 mm comprenant ossature, lisses haute et basse, parement en plaque de plâtre à peindre et matériau de remplissage en laine de roche semi-rigide, finition des joints par bande enduite, y compris toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Cloison toute hauteur de dalle à dalle.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

- Fourniture et pose de cloison sèche CF1H :
 Fourniture de cloison sèche CF1H de 98 mm comprenant ossature, lisses haute et basse, parement en plaque de plâtre 2x13 mm par face à peindre et matériau de remplissage en laine de roche semi-rigide, finition des joints par bande enduite, y compris toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition.
 Cloison toute hauteur de dalle à dalle, y compris joint CF en partie haute.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité
- Fourniture et pose d'un bloc porte simple :

Fourniture et pose d'un bloc porte simple 0,93x2,04 m avec huisserie, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, et mise en jeu et réglage de la porte.
Vantail épaisseur 40 mm à âme pleine en finition stratifié « Chêne à fil ».
Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, butées de porte, …).
Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité pour porte standard ou porte CF1/2H

- Fourniture et pose d'un bloc porte double ou tierce :
 Fourniture et pose d'un bloc porte double ou tierce de 2,04 m avec huisserie, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, au moins un vantail de 0,93 m, mise en jeu et réglage de la porte.
 Vantail épaisseur 40 mm à âme pleine en finition stratifié « Chêne à fil ».
 Installation de la quincaillerie (barillet et clés, béquilles, rosaces, butées de porte, …).
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité pour porte standard ou porte CF1/2H

- Fourniture et pose de plinthe :
 Fourniture et pose de plinthe en médium à peindre.
 Fixation par clouage et collage, y compris coupe d'onglet si nécessaire.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : ml

- Fourniture et pose de quincaillerie :
 Fourniture et pose de quincaillerie pour les portes, de type, caractéristiques et esthétique identique à l'existant, comprenant béquilles, poignée de tirage, serrure à pêne ou à rouleaux, gâche électrique, ventouse, crémone pompier, ferme-porte, rosace, butée de porte, plaque de propreté, cylindre sur organigramme, cylindre s'entrouvrant, cylindre à bouton moleté compris tout accessoire de finition.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : Unité

5.2.3.2 Plafond suspendu

1. Dépose pour réemploi dans les locaux de France Travail

- Dépose pour réemploi de dalles :
 Dépose soignée, manutention et stockage surplace pour réemploi. L'ossature du plafond suspendu est conservée en l'état.
 Manutention, tri et mise en décharge des dalles détériorées lors de la manutention.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de plafond suspendu.

2. Dépose pour mise en décharge

- Dépose pour mise en décharge de dalles :
 Dépose de dalles de plafond. L'ossature du plafond suspendu est conservée en l'état.
 Manutention, tri, transport et mise en décharge ou filière de recyclage, y compris bordereau de suivi.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Dépose pour mise en décharge de barrière phonique :
 Dépose d'une barrière installée en plénum de plafond, y compris dépose de tous les supports.
 Manutention, tri, transport et mise en décharge, y compris bordereau de suivi de mise en décharge.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de barrière phonique

3. Repose du matériel déposé

- Repose des dalles :
 Repose des dalles de faux-plafond prise sur le stock des dalles déposées (taux de réemploi de 80%), y compris manutention, découpe des dalles et réglage éventuel du plafond.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de plafond suspendu.

4. Fourniture et pose

- Fourniture et pose de dalles :
 Fourniture et pose de dalles de faux-plafond 600x600 autoportantes en laine de roche. Dalle avec bord droit, face visible avec voile fibre de verre blanc et contre-face avec voile en fibre de verre. Indice $\alpha\omega$ > 0,9.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de plafond, dalle d'épaisseur 20 mm ou 40 mm

- Fourniture et pose d'ossature primaire ;
 Fourniture et pose d'ossature primaire en profilé métallique pour plafond suspendu, compris dispositif d'accrochage soit sur charpente métallique soit dans plancher béton.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de plafond.

- Fourniture et pose d'ossature ;
 Fourniture et pose d'ossature de faux plafond avec rail T24, finition RAL 9010, maille 600x600, compris suspente réglable, cornière et profil de finition si nécessaire.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de plafond.

- Fourniture et pose de barrière acoustique :
 Fourniture et pose de barrière acoustique en laine de roche rigide de 80 mm d'épaisseur avec film d'aluminium sur chaque face, compris tous dispositifs de fixation, finition et de renfort. Les passages de gaines et chemins de câbles seront particulièrement soignés.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

5.2.3.3 Peinture

- Mise en peinture des parois (reprise)
 Travaux de mise en peinture des parois, doublage et plafond en plaque de plâtre, compris ébrasement, y compris rebouchage éventuel et enlèvement des traces des anciennes cloisons, préparation des supports anciens, couche d'impression et deux couches de finition. Compris toutes protections et nettoyage.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de surface à peindre compris vide pour plein.

- Mise en peinture des menuiseries (bâti de porte)
 Travaux de mise en peinture des bâtis de porte, compris préparation des supports anciens ou neufs, couche d'impression et deux couches de finition. Compris toutes protections et nettoyage.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : U

5.2.3.4 Revêtement de sol

- Reprise du revêtement de sol :
 Reprise du revêtement de sol souple pour faire disparaitre toutes traces des anciennes cloisons soit par obturation des trous de vis au joint, soit par rustine.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

- Raccord de revêtement de sol :
 Raccord de revêtement de sol à réaliser, compris découpe du revêtement en place, ragréage si nécessaire. Pose du raccord compris finition par joint chaud arasé.
 Manutention, tri et mise en décharge des déchets.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m²

5.2.4. Autres prestations

- Préservation du mobilier :

 Préservation du mobilier et du matériel installé dans les locaux par du film polyane fixé et « étanche » pour éviter les dépôts de poussières sur le mobilier ou à l'intérieur des équipements informatiques, compris la dépose et l'enlèvement des protections dès la fin du chantier. En cas d'empoussièrement du mobilier et des matériels, leur nettoyage soigné est à la charge du Titulaire.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : m² de surface de locaux à protéger.

- Tri et traitement des déchets de chantier

 Le Titulaire organise le tri des déchets sur le chantier ainsi que l'enlèvement et le traitement des déchets en fonction de leur nature en privilégiant le recours les filières agréées de traitement et de recyclage. A l'issue de chaque chantier le Titulaire remet à France Travail le bordereau de dépôt des déchets et/ou l'attestation de valorisation.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : compris dans les prix unitaires.

- Nettoyage de fin de chantier :

 Nettoyage soignée en fin d'intervention pour remise en activité de la zone d'intervention, y compris nettoyage des cheminements.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : compris dans les prix unitaires.

- Fourniture des notices et PV :

 Fourniture, à l'issue du chantier, des notices, fiches techniques et PV de matériaux et produits mis en œuvre, ainsi que des plans « tel que réalisé » si la réalisation est différente du plan projet.
 Fourniture en un exemplaire papier et un exemplaire sur support informatique.
 Mode de métré ou unité d'œuvre : compris dans les prix unitaires.

- Prestations annexes :

 Toutes les prestations annexes et accessoires nécessaires au parfait achèvement des travaux telles que notamment l'évacuation immédiate des déchets et gravois, le dépoussiérage des sols, des vitres et parois horizontales et verticales après travaux, fixation et réglage de la quincaillerie, frais de port et d'acheminement des matériaux sont compris dans les prix unitaires.

- Sécurité sur le chantier :

 Mise en œuvre des prescriptions figurant dans le plan de prévention. En cas de permis de feu, établissement d'un permis de feu renouvelé tous les jours si nécessaire. Les dispositifs de protection (extincteurs, plots et Rubalise pour périmètre de chantier, panneau « Chantier Interdit », …) sont à mettre en œuvre par le Titulaire. Information du personnel France Travail et du public.
 Toutes ces dispositions sont comprises dans les prix unitaires.

5.3. Durée et phasage de la prestation

Sur la base de la période d'intervention qui sera déterminée par France Travail pour chacune des interventions, le Titulaire élabore son planning détaillé afin de respecter la date de livraison demandée par France Travail. Ce planning sera joint au plan de prévention et porté à la connaissance des occupants du site, il intègre le phasage et la coordination dans le respect du planning et du plan de prévention.

Ce planning intègre, le cas échéant, les autres prestations (électricité, CVC, déménagement, …). Le planning d'exécution est validé par France Travail après intégration de ses contraintes (horaires d'ouverture au public, durée des nuisances, gestion des risques, …).

5.4. Moyens et compétences nécessaires

- **Matériel**

Le Titulaire doit disposer de son propre matériel indispensable à la bonne exécution des prestations : outillage, aspirateur, extincteur, moyens de transport adapté et de manutention, ...
Tous les matériels devront être conformes et régulièrement vérifiés.

Le Titulaire met à disposition de ses équipes les Equipement de Protection Individuelle (EPI) adaptés aux activités (gants, casquette, lunettes, chaussures, …).

France Travail met à disposition du Titulaire l'énergie électrique et l'eau nécessaire à la réalisation des prestations. Toutefois, c'est au Titulaire d'assurer les raccordements et les protections nécessaires pour éviter tout incident ou interruption de service.

- **Profil des intervenants**

Le Titulaire doit constituer ses équipes avec des profils d'intervenants adaptés au marché et à la prestation à réaliser dans le respect de la réglementation en vigueur :

- Connaissance de France Travail et des contraintes d'intervention dans les locaux en activité.
- Connaissances techniques et expérience en rapport avec les prestations à réaliser.
- Les intervenants doivent être facilement identifiables (port d'un vêtement avec le logo de l'entreprise, tenue correcte).
- Pilotage de l'intervention par un technicien ayant une parfaite connaissance du dossier et du contrat.
- Technicien pour métré/conception/chiffrage.
- Technicien pour conduite de travaux et approvisionnement, coordination, contrôle qualité/sécurité.
- Compagnons expérimentés et manutentionnaires sur le chantier adaptés à la prestation à réaliser.

5.5. Attentes particulières vis-à-vis du Titulaire

a) Devoir de conseil

Le Titulaire, du fait de son expertise, est tenu de conseiller France Travail sur les modalités d'exécution des prestations. Ce devoir de conseil s'exerce au fil de l'exécution du marché : il peut porter sur l'organisation mise en œuvre, les modalités d'approvisionnement, l'adaptation du choix des matériaux, ou sur tout autre point lié à l'objet du marché qui pourrait faire l'objet de propositions d'optimisation, et, de ce fait, concourir à l'optimisation des coûts et/ou des délais.

Le Titulaire doit être force de proposition pour l'optimisation du chantier.

b) Plan de progrès

De même, le Titulaire s'engage à présenter à France Travail, annuellement / à la demande de celui-ci, un plan de progrès dont l'objectif est l'optimisation des prestations. En particulier, tout ce qui peut concourir à la réduction des délais de préparation des chantiers et d'intervention doit faire l'objet d'un plan de progrès.

c) Devoir d'information

Le Titulaire s'engage à informer ses interlocuteurs France Travail de toute modification de la réglementation, des normes en vigueur, de son processus de production, de son organisation qui pourrait avoir une incidence sur les prestations.

6. MODALITES DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU MARCHE

6.1. INTERLOCUTEURS DU TITULAIRE AUPRES DE FRANCE TRAVAIL

Le Titulaire désigne dans sa proposition technique un représentant qui est l'interlocuteur privilégié de France Travail pour l'ensemble des questions contractuelles ; celui-ci a autorité pour régler toute difficulté liée à l'exécution des prestations. Il représente le Titulaire dans toutes les réunions où celui-ci est convié dans le cadre de l'exécution du marché et du contrôle des prestations. Il est en lien avec l'acheteur qui assure le suivi de l'exécution contractuelle du marché à la Direction des achats de France Travail.

Le Titulaire met également à disposition de France Travail une équipe dédiée pour traiter des questions liées à la gestion opérationnelle des prestations.

Pour ce qui concerne le contrôle de la conformité technique des produits (ou des prestations), l'équipe dédiée du Titulaire est en lien avec le service Immobilier en charge du marché à la Direction régionale de France Travail.

6.2. INTERLOCUTEURS DE FRANCE TRAVAIL AUPRES DU TITULAIRE

Les interlocuteurs du Titulaire au sein de France Travail sont :

- Les représentants dédiés du service Achats/Marchés : l'acheteur en charge du suivi de l'exécution contractuelle et du contrôle de conformité technique, la responsable Achats, Marchés et Approvisionnements ;
- Les représentants dédiés du service Immobilier : les chargés d'opérations immobilières, le responsable de service et son adjoint.

6.3. INSTANCES DE PILOTAGE ET DE SUIVI

– Une **réunion de lancement** du marché réunissant les représentants du Titulaire et les interlocuteurs de France Travail, cités à l'article 6.3.2 ci-dessus, est organisée après la notification du marché par le service Immobilier en collaboration avec le service Achats/Marchés.

Cette réunion a pour objectif de fixer le calendrier de mise en place du dispositif, les modalités opérationnelles d'exécution des prestations et leur calendrier prévisionnel. Lors de la réunion de lancement, le représentant du Titulaire doit être accompagné des personnes ayant la connaissance technique / chargés de l'exécution opérationnelle des prestations. Cette réunion de lancement a lieu après la notification du marché.

La réunion de lancement peut être suivie si besoin d'une réunion technique visant à définir les modalités opérationnelles de réalisation des prestations.

– Une **réunion de bilan annuel** permet d'échanger sur l'exécution du marché et ses optimisations possibles, partager les points d'alerte sur les difficultés éventuellement rencontrées ; Lors de cette réunion, France Travail informe le Titulaire des projets de réaménagement envisagés pour l'année et des sites concernés.

– Dans le cadre de la réalisation des prestations attendues, des réunions peuvent être organisées ponctuellement soit à la demande de France Travail, soit à la demande du Titulaire ;

Les invitations aux réunions sont envoyées par mail. Les comptes-rendus des réunions sont établis par France Travail dans les 2 jours ouvrés qui suivent les réunions.

7. OPERATIONS DE CONTROLE DE L'EXÉCUTION ET DE LA QUALITE DES PRESTATIONS

7.1. CONTROLES A LA CHARGE DU TITULAIRE

Le Titulaire veille à ce que les normes de qualité mises en œuvre pour l'exécution des prestations attendues soient appliquées sans défaut jusqu'au terme de la prestation dont il est responsable.
Il effectue tous les contrôles de cohérence nécessaires à la bonne réalisation des prestations attendues. Il soumet à France Travail le détail des moyens mis en œuvre et lui fait connaître la procédure qualité activée. Cela comprend le contrôle des engagements environnementaux pris et la preuve de leur tenue tout au long du marché.

En cas d'incident, le Titulaire fournit à France Travail les procédures ou actions correctives mises en œuvre.

7.2. CONTROLES REALISES PAR FRANCE TRAVAIL

Afin de contrôler le respect des engagements contractuels, France Travail se réserve le droit de demander, en cours d'exécution du marché, toutes les informations qu'il jugerait utiles au suivi de l'exécution des prestations.

France Travail se réserve également la possibilité d'effectuer des contrôles de la qualité d'exécution des prestations, sur les lieux d'exécution du marché.